

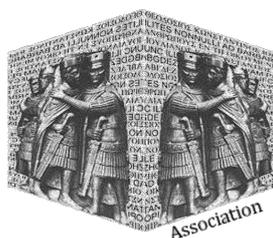
REVUE DES ETUDES TARDO-ANTIQUES

Histoire, textes, traductions, analyses, sources et prolongements de l'Antiquité Tardive

(RET)

publiée par l'Association « Textes pour l'Histoire de l'Antiquité Tardive » (THAT)

ANNÉE ET TOME VI
2016-2017



**Textes pour
l'Histoire de
l'Antiquité
Tardive**

REVUE DES ÉTUDES TARDO-ANTIQUES (RET)

fondée par

E. Amato et †P.-L. Malosse

COMITÉ SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

Nicole Belayche (École Pratique des Hautes Études, Paris), Giovanni de Bonfils (Università di Bari), Aldo Corcella (Università della Basilicata), Raffaella Cribiore (New York University), Kristoffel De-moen (Universiteit Gent), Elizabeth DePalma Digeser (University of California), Leah Di Segni (The Hebrew University of Jerusalem), José Antonio Fernández Delgado (Universidad de Salamanca), Jean-Luc Fournet (École Pratique des Hautes Études, Paris), Geoffrey Greatrex (University of Ottawa), Malcom Heath (University of Leeds), Peter Heather (King's College London), Philippe Hoffmann (École Pratique des Hautes Études, Paris), Enrico V. Maltese (Università di Torino), Arnaldo Marcone (Università di Roma 3), Mischa Meier (Universität Tübingen), Laura Miguélez-Cavero (Universidad de Salamanca), Claudio Moreschini (Università di Pisa), Robert J. Penella (Fordham University of New York), Lorenzo Perrone (Università di Bologna), Claudia Rapp (Universität Wien), Francesca Reduzzi (Università di Napoli « Federico II »), Jacques-Hubert Sautel (Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, Paris), Claudia Schindler (Universität Hamburg), Antonio Stramaglia (Università di Cassino).

COMITÉ ÉDITORIAL

Eugenio Amato (Université de Nantes et Institut Universitaire de France), Béatrice Bakhouché (Université de Montpellier 3), †Jean Bouffartigue (Université de Paris X-Nanterre), Sylvie Crogiez-Pétrequin (Université de Tours), Pierre Jaillette (Université de Lille 3), Juan Antonio Jiménez Sánchez (Universitat de Barcelona), †Pierre-Louis Malosse (Université de Montpellier 3), Annick Martin (Université de Rennes 2), Sébastien Morlet (Université de Paris IV-Sorbonne et Institut Universitaire de France), Bernard Pouderon (Université de Tours), Stéphane Ratti (Université de Bourgogne), Jacques Schamp (Université de Fribourg en Suisse).

DIRECTEURS DE LA PUBLICATION

Eugenio Amato (responsable)

Sylvie Crogiez-Pétrequin

Bernard Pouderon

SECRÉTAIRES DE RÉDACTION

Pasqua De Cicco

Matteo Deroma
(Université de Nantes)

Gianluca Ventrella

Peer-review. Les travaux adressés pour publication à la revue seront soumis – sous la forme d'un double anonymat – à évaluation par deux spécialistes, dont l'un au moins extérieur au comité scientifique ou éditorial. La liste des experts externes sera publiée tous les deux ans.

Normes pour les auteurs

Tous les travaux, rédigés de façon définitive, sont à soumettre par voie électronique en joignant un fichier texte au format word et pdf à l'adresse suivante :

redaction@revue-etudes-tardo-antiques.fr

La revue **ne publie de comptes rendus** que sous forme de recension critique détaillée ou d'article de synthèse (*review articles*). Elle apparaît **exclusivement par voie électronique** ; les tirés à part papier ne sont pas prévus.

Pour les **normes rédactionnelles détaillées**, ainsi que pour les **index complets** de chaque année et tome, prière de s'adresser à la page électronique de la revue :

www.revue-etudes-tardo-antiques.fr

La mise en page professionnelle de la revue est assurée par Arun Maltese, Via Tissoni 9/4, I-17100 Savona (Italie) – E-mail : bibliotecnica.bear@gmail.com (www.bibliobear.com).

ISSN 2115-8266

LA POSTÉRITÉ DES ŒUVRES DE GRÉGOIRE DE TOURS
DANS LES SOURCES HAGIOGRAPHIQUES
DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE
DE SENS (VI^e-XII^e SIÈCLES)

Abstract: Gregory of Tours is nowadays considered as the historian *par excellence* of the merovingian period. Was it the same during the Middle Ages? The number of the manuscripts which are now available is particularly impressive and obviously testifies a large diffusion. But it does not necessarily mean he was read and looked as an authority in the early Middle Ages. Scrutinizing the intertextuality, *i.e.* the comparative analysis between Gregory's narrative (the so-called hypotext) and its second use in posterior texts (the so-called hypertext) allows to identify the many methods that occurred in the utilisation of Gregory's texts: a plain reference for historical mentions, he may also become, in many cases, an authority that provides some weight and legitimacy to the new text, into which he is inserted. This concept of authority also allows to study essential questions for a better knowledge of the early Middle Ages, that of the stakes of writing and its corollary: the public of hagiography. Thus, intertextuality appears as a rich field of intelligence to a broad fan of social themes. Beyond history of the texts, it can inform on changes in society: these are mainly lexical changes between hypotext and hypertext, which fit to modifications of norms or to reformist trends. It is attesting the authors' concern to adapt their texts to the needs of their time and public. This scrutiny of Gregory of Tours's textual posterity is here brought through the hagiographic texts of the ecclesiastical province of Sens (Burgundy), from the 6th to the 12th century.

Keywords: Early Middle Ages; Gregory of Tours; Hagiography; Intertextuality; Sens (Burgundy).

Les œuvres de Grégoire de Tours – ses *Dix livres d'Histoire* qui livrent une vision ecclésiastique de l'histoire des Francs¹ et ses écrits hagiographiques – constituent aujourd'hui des sources incontournables pour qui veut étudier la société mérovingienne². Citées dans tous les travaux historiques contemporains,

¹ F. BRÜNHOLZ, *Histoire de la littérature latine du Moyen Âge*, I/1, Turnhout 1991, pp. 135-136.

² De très nombreux travaux ont été réalisés sur l'œuvre de Grégoire de Tours. Parmi une vaste

ses œuvres connaissent une postérité sans égale. Était-ce déjà le cas pour la période du premier Moyen Âge ? Ont-elles constitué une référence, une autorité pour les auteurs médiévaux ? Ces questions sont au cœur de cette étude qui se propose d'interroger la postérité des œuvres de Grégoire de Tours dans la littérature hagiographique du premier Moyen Âge (VI^e-XII^e siècles).

Pour cette étude, le corpus sera limité aux sources hagiographiques relatives aux saints mérovingiens de la province ecclésiastique de Sens. Cela concerne cinquante saints. Au sein de ce groupe, seuls vingt-six saints sont susceptibles d'être connus par Grégoire de Tours. Or, seuls huit d'entre eux ont fait l'objet d'une notice dans son œuvre hagiographique. Cela s'explique en grande partie, pour les autres, par le caractère plus récent de leur culte, souvent créé à l'époque carolingienne. Enfin seulement cinq de ces saints – Aventin et Loup de Troyes, Germain d'Auxerre, Avit d'Orléans et Solenne de Chartres – disposent, dans leur dossier hagiographique, de références ou de réemplois des œuvres de Grégoire de Tours. C'est sur ces textes que portera plus précisément notre analyse.

L'INTERTEXTUALITÉ OU LE MÉCANISME DU RÉEMPLOI DANS QUELQUES RÉCITS HAGIOGRAPHIQUES

Le réemploi, que le lexique médiéval désigne par le terme *spolia*, consiste à extraire d'une œuvre un fragment pour l'incorporer implicitement ou explicitement à une synthèse nouvelle³. Il constitue un phénomène majeur du Moyen Âge

bibliographie : sur Grégoire de Tours, l'historien, voir C. CAROZZI, *Grégoire de Tours historien ?*, dans C. C. - H. TAVIANI-CAROZZI (éds), *Faire l'événement au Moyen Âge*, Aix-en-Provence 2007, pp. 201-218 ; M. HEINZELMANN, « Structures typologiques de l'histoire d'après les « histoires » de Grégoire de Tours. Prophéties – accomplissement – renouvellement », *RSR* 92, 2004, pp. 569-596 ; sur Grégoire de Tours hagiographe, voir : M. HEINZELMANN, *Grégoire de Tours et l'hagiographie mérovingienne*, dans A. DEGL'INNOCENTI – A. DE PRISCO – E. PAOLI (éds), *Gregorio Magno e l'agiografia fra IV e VII secolo*, Firenze 2007, pp. 155-192 ; ID., *La réécriture hagiographique dans l'œuvre de Grégoire de Tours*, dans M. HEINZELMANN – M. GOULLET (éds), *La réécriture hagiographique dans l'Occident médiéval : transformations formelles et idéologiques*, Ostfildern 2003, pp. 15-70 ; quelques études thématiques de l'œuvre de Grégoire de Tours : S. JOYE, *Grégoire de Tours et les femmes. Jugements portés sur les couples laïcs et ecclésiastiques*, dans C. LA ROCCA (éd.), *Agire da donna. Modelli e pratiche di rappresentazione (secoli VI-X)*, Turnhout 2007, pp. 75-94 ; L. PIETRI, *Grégoire de Tours et la géographie du sacré*, dans N. GAUTHIER – H. GALINIÉ (éds), *Grégoire de Tours et l'espace gaulois. Actes du congrès international (Tours, 3-5 novembre 1994)*, Tours 1997, pp. 35-45.

³ Il s'agit de la définition retenue par M. ZIMMERMANN, *Le recours aux auctoritates en Catalogne (IX^e-XII^e siècle)*, dans P. TOUBERT – P. MONET (dir.), *Réemploi, citation, plagiat. Conduites et pratiques médiévales (X^e-XII^e siècle)*, Madrid 2009, pp. 73-96 : 73. C'est également cette définition que nous retiendrons.

dont les archéologues et les historiens de l'art ont largement montré la force de la tendance et la large gamme d'interprétations qu'elle permettait⁴. Dans la littérature médiévale, le réemploi apparaît tout aussi complexe tant il est divers. En effet, les réemplois textuels relèvent d'abord d'un processus conscient et volontaire de construction textuelle. On peut alors distinguer plusieurs pratiques : la citation pure et simple, le pastiche et le plagiat associé à la vaste zone d'incertitude que constitue le champ de la citation tacite, de la citation par prétérition, de la citation approximative et, enfin la fausse citation⁵. Mais le réemploi peut aussi être lié à un phénomène inconscient relevant davantage de la réminiscence⁶. Or la frontière entre le conscient et l'inconscient dans la littérature médiévale et notamment l'hagiographie peut être extrêmement mince et donc, difficilement identifiable.

Le réemploi, la réminiscence appartiennent au champ plus vaste de l'intertextualité. De la simple allusion à la citation littérale, celle-ci participe de la mise en réseau de textes – mais aussi de saints – qui semblent se répondre les uns les autres. La notion d'intertextualité apparaît pour la première fois sous la plume de J. Kristeva, à la fin des années 1960⁷. D'abord cantonnée aux études littéraires, cette notion a été appliquée par la suite aux sciences humaines. Dès la fin des années 1980 apparaissent de nombreuses études de l'intertextualité notamment dans la littérature médiévale⁸. M. Goulet écrit que « prendre la mesure des intertextes qui traversent une œuvre, c'est se donner les moyens de l'historiciser⁹ ».

⁴ Ce sont ici les remarques d'A. BOUREAU, *Le réemploi scolastique*, dans TOUBERT – MONET, *Réemploi, citation, plagiat* [n. 3], pp. 43-52 : 44.

⁵ P. TOUBERT, *Quelques observations préliminaires*, dans TOUBERT – MONET, *Réemploi, citation, plagiat* [n. 3], pp. IX-XVI : XIII.

⁶ C'est un phénomène notamment bien étudié par la littérature patristique et biblique. Voir notamment J. LECLERCQ, *L'amour des lettres et le désir de Dieu. Initiation aux auteurs monastiques du Moyen Âge*, Paris 1957 ; plus récemment, M. VAN UYTFANGHE, *Le réemploi dans l'hagiographie : une « loi du genre » qui étouffe l'originalité ?*, dans *Ideologie e pratiche del reimpiego nell'alto medioevo*, Spoleto 1999, pp. 359-412.

⁷ Pour un aperçu historique de la notion, voir : M. ANGENOT, « L'intertextualité : enquête sur l'émergence et la diffusion d'un champ notionnel », *RSH* 189, t. 60, 1983, pp. 121-135 ; *L'intertextualité, Texte*, n° 2, 1983, qui contient une bibliographie de 339 titres ; N. PIÉGAY-GROS, *Introduction à l'intertextualité*, Paris 1996.

⁸ Par exemple : J.-C. POULIN, « L'intertextualité dans la vie longue de saint Guénolé de Landévennec », *Études celtiques* 40, 2014, pp. 165-222 ; voir également le chapitre consacré à l'hagiographie et l'intertextualité dans M. GOULET, *Écriture et réécriture hagiographiques. Essai sur les réécritures de Vies de saints dans l'Occident médiéval (VIII^e-XIII^e s.)*, Turnhout 2005, pp. 205-231 ; R. LE JAN, *Texte et intertextualité : le Manuel de Duoda*, dans S. SATO (éd.), *Herméneutique du texte d'histoire. Orientation, interprétation et questions nouvelles*, Tokyo 2010, pp. 101-108 ; J.-CH. HERBIN, « Quelques exemples d'intertextualité médiévale », *Lecture et altérités*, Reims 2008, pp. 103-122.

⁹ GOULET, *Écriture et réécriture hagiographiques* [n. 8], p. 205.

Forte de ce constat, l'historiographie récente consacrée à l'étude des sources hagiographiques a bien montré les nombreux apports de ce genre d'analyse. En premier lieu, l'étude de l'intertextualité permet une meilleure appréhension des enjeux de l'écriture en aidant à répondre à des questions essentielles comme pourquoi écrire une Vie de saint ? Quelles sont les références mises au service des stratégies discursives des auteurs ? Quels sont les auteurs anciens convoqués au service de la sainteté du personnage ? L'analyse des réemplois donne, par la suite, accès à une partie de la bibliothèque mentale et de la culture des auteurs, en mettant en lumière, au fil du texte, les divers emprunts et références qu'ils insèrent dans leur texte.

Or, ce processus d'intertextualité instaure un dialogue entre les textes, une sorte de polyphonie où naît, pour le lecteur, un sentiment de déjà-vu qui n'est pourtant plus tout à fait le même. C'est cette polyphonie que nous tentons ici de décrypter afin de faire apparaître les différentes voix, dont celle de Grégoire de Tours, qui la composent. Toutefois, la notion d'intertextualité, comme toute autre notion, apporte avec elle son lot de questions méthodologiques. Ainsi se pose celle épineuse de l'identification et des limites de l'intertexte. R. Barthes énonce très clairement que « tout texte est un intertexte ; d'autres textes sont présents en lui, à des niveaux variables, sous des formes plus ou moins reconnaissables : les textes de la culture antérieure et ceux de la culture environnante ; tout texte est un tissu nouveau de citations révolues. Passent dans le texte, redistribués en lui, des morceaux de codes, des formules, des modèles rythmiques, des fragments de langage. [...] L'intertexte est un champ général de formules anonymes, dont l'origine est rarement repérable, de citations inconscientes ou automatiques, données sans guillemets¹⁰ ». L'intertextualité apparaît, dès lors, comme une notion vague où s'entremêlent allusions, réminiscences et réécritures. Pour cette étude, nous incluons dans la notion d'intertexte toutes les citations, les allusions et les réemplois faits aux œuvres de Grégoire de Tours.

GRÉGOIRE DE TOURS : UNE SOURCE HISTORIOGRAPHIQUE INCONTOURNABLE ?

M. Sot constate que Grégoire de Tours a été peu utilisé par les « historiens » carolingiens¹¹. Mais qu'en est-il des hagiographes ? La *seconde Vie de saint Loup de*

¹⁰ R. BARTHES, « Art. Texte (théorie du) », *Encyclopedia Universalis*, Paris 1973.

¹¹ M. SOT, *Les Dix livres d'histoire chez les auteurs carolingiens*, dans GAUTHIER – GALINIÉ, *Grégoire de Tours et l'espace gaulois* [n. 2], pp. 319-329. Enquête menée dans BRUNHÖLZL, *Histoire de la littérature latine du haut Moyen Âge* [n. 1] ; W. WATTENBACH – W. LEVISON – H. LOWE, *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter. Vorzeit und Karolinger*, I-II, Weimar 1952-1990 ; H.-L. BORDIER, *Les*

Troyes¹², évêque de la fin du V^e siècle, donne un parfait exemple du réemploi des *Dix livres d'histoire* de Grégoire de Tours dans une œuvre hagiographique de cette époque. L'auteur du X^e siècle¹³ procède à la réécriture d'une Vie plus ancienne, datée du VI^e siècle¹⁴. Par des amplifications et des interpolations importantes de l'œuvre originale¹⁵, l'auteur a enrichi son texte de nombreuses références historiographiques. Conservant généralement la trame narrative de la première Vie, il met davantage en avant l'action du saint de son vivant tout en l'insérant dans son contexte historique à l'aide de plusieurs autres œuvres historiographiques et hagiographiques. Alors qu'il aborde le combat de l'évêque, épaulé par Germain d'Auxerre, contre l'hérésie de Pélage en Bretagne, il apporte l'essentiel des données contextuelles par des emprunts à la *Vie de saint Germain d'Auxerre* écrite par Constance de Lyon¹⁶ mais également à l'*Histoire du peuple anglais* de Bède qu'il cite explicitement¹⁷.

À la suite des exploits de Loup de Troyes en Bretagne, l'auteur s'intéresse aux menaces que représentent les troupes d'Attila et construit son récit selon le schéma suivant :

- c. 31-36 : l'auteur présente différents événements et personnages liés aux attaques des Huns comme saint Servais et saint Auctor de Metz. Il s'agit ici des chapitres, absents de la première Vie de Loup, qui nous intéressent plus particulièrement pour cette étude.
- c. 37-44 : Vision de Loup de Troyes et martyre de Memorius pour lesquels l'auteur utilise clairement la passion de saint Memorius¹⁸.
- c. 45 : Rencontre de Loup et d'Attila. L'auteur en propose une version différente de la première Vie du saint. Attila et ses hommes, frappés de cécité, fuient vers l'Italie en ravageant d'autres cités sur leur passage. Attila trouve la mort à la fin de ce chapitre.

Dans le cadre de cette étude, il s'agira essentiellement d'analyser les premiers chapitres dans lesquels les emprunts, les réemplois de l'auteur semblent apparte-

livres des miracles et autres opuscules de Georges Florent Grégoire..., I-IV, Paris 1857-1864, a dressé dans le vol. 4, pp. 265-276, une liste des *testimonia* des œuvres hagiographiques de Grégoire de Tours.

¹² *Vie II de saint Loup de Troyes* (BHL 5089, X^e s.), dans AASS *Iul.* VII, pp. 72-92.

¹³ Nous reprenons ici la datation proposée par les Bollandistes, AASS *Iul.* VII, pp. 72-82.

¹⁴ *Vie I de saint Loup de Troyes* (BHL 5087, VI^e s.), dans MGH, SRM 3, pp. 120-124.

¹⁵ I. CRÉTÉ-PROTIN, *Église et vie chrétienne dans le diocèse de Troyes du IV^e au IX^e siècle*, Villeneuve d'Ascq 2002, p. 135.

¹⁶ Par exemple, *Vie II de Loup de Troyes* 24-26 (BHL 5089, X^e s.)... Ces événements sont relatés à la fois par Constance de Lyon et par Bède le Vénérable.

¹⁷ *Vie II de Loup de Troyes* 30 (BHL 5089, X^e s.) : *Sed de his plus justo, ut timeo, dictum; cum scire volentibus in medio sit historia actuum Anglicorum* [...] [trad. pers.].

¹⁸ *Passion de saint Memorius* (BHL 5915, VIII^e s.), MGH, SRM 3, pp. 102-104.

nir aux œuvres de Grégoire de Tours, notamment aux *Dix livres d'histoire*¹⁹. En prenant en considération que l'auteur connaît les œuvres de Bède le Vénérable, il n'est pas surprenant que celui-ci ait pu avoir recours aux œuvres de Grégoire de Tours qui circulaient dès l'époque mérovingienne.

Au premier abord, la question du réemploi paraît plutôt simple. L'hagiographe, désireux de développer son récit, augmente la version initiale par des considérations historiques relatives à l'invasion des Huns :

« [c. 32] Tandis que la multitude [des évêques] délibérait au sujet de nombreuses choses dans ce lieu, il fut enfin arrêté, et plut en même temps à tous, que saint Servais, à qui Dieu révéla ses secrets, se dirigerait vers les tombeaux des apôtres Pierre et Paul à Rome afin qu'il puisse obtenir, de quelque manière que ce soit, l'intercession de leur prières pour que la vengeance de Dieu fléchisse vers la miséricorde. Le saint acquiesça, alla à Rome et se répandit en prière aux tombeaux des apôtres²⁰ [...] À la fin, après beaucoup de larmes, de soupirs, de veilles, il s'endormit. C'est alors que le glorieux Seigneur Jésus Christ accompagné d'une multitude de saints apparut dans un rêve à celui qui se reposait. Parmi eux, le saint apôtre Pierre se présentant, dit : « Prends garde à ce qui a été prédestiné et arrêté auprès du juge suprême car cela ne peut être changé. Mais il est bienveillant envers toi puisque la peste qui s'abattra ne sera pas de ton temps ; tu ne la verras pas. Retourne au plus vite chez toi et prêche à ton peuple le repentir, parce que s'ils ont été convertis et se repentent, leurs corps seront donnés aux pillages mais leurs âmes te seront confiées afin que tu les sauves. » Saint Servais répondit : « Père, il ne croit pas en moi parce que le peuple est exaspéré. » À quoi répondit saint Pierre : « Va en paix, et moi je te confie cette clé, avec quoi je te transmets le pouvoir de lier et de délier ; par ce signe, ne craint rien car ils te croiront. Progresse vers Maastricht où, dans peu de jours, tu traverseras vers notre cour ». Entendant ces réponses de ces manières, saint Servais s'en retourna comme saint Pierre le lui avait ordonné et demeura à Maastricht où il fut placé auprès de ses pères²¹».

¹⁹ Greg.Tur., *LHX* 5, MGH, SRM 1, 2, pp. 45-47.

²⁰ *Vie II de Loup de Troyes* 32 (BHL 5089, X^e s.) : [...] *Inter ceteros affuit huic concilio Trecensis episcopus Obtatianus. Multis inibi multa deliberantibus, tandem sedit et complacuit omnibus, ut beatus Servatius, cui Deus secreta sua revelaverat, ad Apostolorum Petri et Pauli limina Romam dirigeretur; si quo modo posset intercessionem precum suarum obtinere, ut imminens ultio Dei ad misericordiam flecteretur. Acquivit Sanctus, Romam venit, ad tumulum Apostolorum votorum suorum preces effudit* [trad. pers.].

²¹ *Vie II de Loup de Troyes* 33 (BHL 5089, X^e s.) : *Tandem post multas lacrymas, post multa suspiria, post multas vigiliis obdormivit. Post hæc quiescenti et tamquam in excessu mentis constituto Dominus Jesus Christus cum magna multitudine Sanctorum gloriosus apparuit. Inter quos se ei præ ceteris beatus Petrus Apostolus offerens, sic allocutus est, dicens : Servati, quod semel prædestinatum est et fixum apud summum Judicem mutari non poterit. Sed indultum est tibi, quod plaga superveniens tempore tuo non erit, nec eam videbis. Revertere quanto-cyus in terram tuam, et prædica populo tuo penitentiam, quia, si pænituerunt et conversi fuerunt, corpora quidem dabuntur in direptionem sed animæ tibi datæ sunt, ut salvæ fiant. Beatus Servatius respondit : Pater, non credent*

L'auteur ne fait pas référence explicitement aux *Dix livres d'histoire* de Grégoire de Tours mais il semble bien utiliser son récit de la visite de saint Servais au tombeau des apôtres Pierre et Paul. Loin de citer littéralement sa source, l'hagiographe en reprend les idées maîtresses qu'il refond au sein de sa propre narration : la vision de saint Servais à Rome et la destruction inéluctable de sa cité que Grégoire de Tours relate ainsi :

« Le bruit s'était répandu que les Huns voulaient faire irruption dans les Gaules. Il y avait dans la ville de Tongres, un évêque d'une parfaite sainteté, nommé Aravatus [*i.e.* saint Servais], qui, livré aux veilles et aux jeûnes, souvent baigné d'une pluie de larmes, conjurait la miséricorde du Seigneur de ne jamais permettre l'entrée des Gaules à cette nation incrédule et toujours indigne de lui. Mais moralement convaincu que sa demande ne lui avait pas été accordée à cause des péchés du peuple, il forma le dessein d'aller à Rome, afin que les recommandations de la vertu apostolique se joignant à ses humbles prières, il pût obtenir plus facilement du Seigneur ce qu'il demandait. S'étant donc rendu au tombeau de saint Pierre, il implorait le secours de sa bonté, se consumant dans une grande abstinence et dans un jeûne très sévère, au point qu'il restait deux ou trois jours sans rien boire ni manger et n'interrompait pas un instant ses prières. Il avait passé un grand nombre de jours dans cet état d'affliction, lorsqu'il reçut, dit-on, cette réponse du bienheureux apôtre : « Homme saint, pourquoi me tourmenter ? Il est irrévocablement arrêté dans les décrets du Seigneur que les Huns viendront dans les Gaules, et qu'ils ravageront ce pays comme la plus affreuse tempête. Prends donc ta résolution ; hâte-toi vite, mets ordre à ta maison, prépare ta sépulture ; procure-toi des linceuls blancs, car tu quitteras bientôt ton enveloppe corporelle, et tes yeux ne verront point les maux que les Huns doivent commettre dans les Gaules. Ainsi l'a dit le Seigneur notre Dieu ». Le pontife, ayant reçu cette réponse du saint apôtre, hâte son voyage et regagne promptement les Gaules. De retour dans la ville de Tongres, il prend aussitôt avec lui les choses nécessaires à sa sépulture ; et disant adieu aux clercs et aux autres citoyens de la ville, il leur annonce avec larmes et gémissements qu'ils ne verront plus son visage. Mais ceux-ci, le suivant tout en pleurs et avec de grands cris, le suppliaient humblement et disaient : « Ne nous abandonne pas, saint père ; ne nous oublie pas, bon pasteur ». Cependant ne pouvant le rappeler par leurs sanglots, ils s'en retournèrent après avoir reçu sa bénédiction et ses baisers. En arrivant dans la ville de Maastricht, l'évêque y fut attaqué d'une fièvre légère et mourut. Son corps, lavé par les fidèles, fut enterré sur le

mibi; quia gens exasperans est. Cui beatus Petrus, Vade, inquit, securus et ego clavem banc committo tibi, cum qua tibi trado potestatem ligandi atque solvendi; per hoc signum ne timeas quia credent tibi. Proficiscere Trajectum ubi, paucis diebus evolutis, quiesces in pace et ad curiam nostram pertransibis. Auditus hujuscemodi responsis, sanctus Servatius reversus est, sicut ei beatus Petrus ordinaverat, et apud Trajectum requievit, et appositus est ad patres suos [trad. pers.].

bord de la voie publique. Nous avons écrit dans notre livre des Miracles comment eut lieu, après un long espace de temps, la translation du bienheureux corps²² ».

La comparaison des deux extraits latins ne livre aucune correspondance formelle. Pour autant, le réemploi de la trame narrative de Grégoire de Tours ne laisse aucun doute. Quels sont alors les ajouts, les modifications du second hagiographe de Loup de Troyes ? Dans un premier temps, il s'agit de la décision de saint Servais de se rendre *ad sanctos*. Chez l'historien tourangeau, l'évêque décide de lui-même, après des prières et des jeûnes, de se rendre à Rome. Dans la version de l'hagiographe de Loup, Servais reçoit la vision de l'apôtre Jean lui révélant la destruction prochaine de Tongres. Il est alors dépêché « en Burgondie, dans la cité de Troyes », où les évêques sont réunis en concile. Ce concile de Troyes auquel fait allusion l'auteur, pourrait être celui de 429 lors duquel les évêques décidèrent d'envoyer Loup et Germain d'Auxerre contre les pélagiens en Bretagne²³. Pour l'hagiographe, ce concile, transposé quelques années plus tard, devient l'occasion d'envoyer saint Servais à Rome afin de solliciter l'intercession des apôtres. Nous comprenons dès lors l'analogie entre les deux conciles et l'utilité du second dans la narration de l'auteur. Il permet de rehausser l'importance du siège épiscopal de Troyes tout en établissant un lien logique entre Servais, Loup et Troyes. Le second changement intervient dans la discussion entre Pierre et Servais. Dans son sens général, l'entretien conserve la même consistance dans les deux textes : saint Pierre confirme la destruction inéluctable de Tongres et lui conseille de rentrer à Maastricht où il mourra avant le désastre. L'hagiographe ajoute à cela un second échange entre Servais et Pierre dans lequel Servais exprime ses doutes quant à la confiance que ses ouailles ont en lui. Pierre le rassure et lui conseille de prêcher le repentir des hommes en insistant sur les fonctions de l'évêque reposant sur le pouvoir de lier et de délier. Cette précision fait écho aux nombreuses allusions de l'hagiographe considérant l'attaque des Huns comme une juste rétribution des péchés des hommes comme il le souligne au début de ce paragraphe consacré aux attaques des Huns où il écrit :

« Pendant ce temps, les Huns avec Attila, leur roi, firent irruption dans divers endroits aussi bien de Gaule que de Germanie et détruisirent tout par le fer et le feu comme **une cruelle punition contre les habitants gaulois**. La colère du très cruel Attila fut accomplie à tel point **qu'avec la permission du Seigneur**,

²² Greg.Tur., *LHX* 2, 5, MGH, SRM 1, 1, pp. 45-47 [trad. H. BORDIER, *Histoire ecclésiastique des Francs par saint Grégoire, évêque de Tours*, I, Paris 1859, pp. 53-54].

²³ CH.-L. RICHARD, *Supplément à l'analyse des conciles généraux et particulier*, V, Paris 1777, p. 20.

des milliers de personnes furent tuées. Il n'épargnait ni les églises des saints, ni les cités les plus fortifiées²⁴ ».

Dans ce premier cas de réemploi, l'hagiographe de saint Loup de Troyes utilise clairement les *Dix livres d'histoire* de Grégoire de Tours auxquels il ajoute quelques éléments afin d'opérer des connexions logiques entre son propre récit et celui de Grégoire de Tours. Dans le même temps, ces ajouts permettent d'insister, d'une part, sur la supériorité du siège épiscopal de Troyes et, d'autre part, sur l'importance du rôle de l'évêque en tant qu'acteur de la pénitence des hommes.

Pourtant, l'affaire n'est pas si simple comme le montre l'analyse du second réemploi concernant la destruction de Metz :

« Les Huns, dans un autres accès de rage, assiégèrent la ville de Metz pendant les **vigiles sacrées de Pâques**, mais alors qu'ils avançaient contre la solidité des murs, épuisés et rejetés par des choses vaines, la clameur du peuple impie monta dans le ciel, comme celle de Sodome et Gomorrhe, et les murs les plus solides s'écroulèrent d'eux-mêmes. Les ennemis ayant retrouvé l'espoir, entrèrent et les citoyens furent passés au glaive. Seul un **oratoire du protomartyr échappa au péril**, se dressant resplendissant devant les armes, il repoussa au loin les armes des ennemis et les flammes. **Auctor**, l'évêque de Metz fut **capturé**, mais, **frappés de cécité**, les Huns durent **relâcher les prisonniers** de sa cité²⁵ ».

La relation entre saint Servais et Metz est induite par Grégoire de Tours par la succession des deux paragraphes sans pour autant qu'il y ait un lien entre les deux. L'hagiographe de saint Loup respecte encore une fois la trame narrative de son hypotexte :

« Les Huns étant donc sortis de la Pannonie, comme quelques-uns le rapportent, arrivent la **veille même du saint jour de Pâques** à la ville de Metz. Ils ravagent la campagne, et quant à la ville, ils la livrent aux flammes, **passent le peuple au fil de l'épée**, et tuent les prêtres du seigneur eux-mêmes au pied des saints autels.

²⁴ *Vie II de Loup de Troyes* 31 (BHL 5089, X^e s.) : *Quodam tempore irruentes Huni cum Attila, suo rege, per quaque loca Galliae sive Germaniae populabantur omnia ferro et igne ad vindictam namque scelerum, quae commiserant incolae Gallicani, in tantum, Domino permittente, persecuta est ira ejusdem Attilae savissimi Tyranni ut, interemptis multis millibus plebis, nec civitatibus munitissimis, nec Sanctorum parceret ecclesiis [trad. pers.]*.

²⁵ *Vie II de Loup de Troyes* 36 (BHL 5089, X^e s.) : *Huni vero dispari rabie in sacra vigilia Paschae urbem Metis circumdederunt sed dum contra firmitatem murorum nil proficerent et fatigati demum inanes rejecti, nefariae plebis clamor ascendit in caelum, sicut Sodomae et Gomorrae et muri solidissimi ultro corruerunt. Hostes, assumpta spe, intraverunt et cives in ore gladii perierunt. Solum Protomartyris oratorium a periculis remansit illaesum ; cui quidam desuper in armis splendidus adstans, tela procul hostium et flammam repuli. Auctor, Metensis episcopus, captivatur ; sed, Hunis caecitate percussis, cum captivis suae urbis relaxatur [trad. pers.]*.

Nul endroit ne demeura à l'abri de l'incendie, si ce n'est **l'oratoire du diacre Étienne, premier martyr**²⁶ ».

Tout comme Grégoire de Tours mais de manière plus succincte, l'hagiographe relate la prise de Metz lors des vigiles de Pâques et le miracle de l'autel dédié à saint Étienne resté indemne. Cependant, si nous reprenons les éléments donnés par l'hagiographe de saint Loup de Troyes, certains sont absents de l'œuvre de l'historien tourangeau comme la mention de l'évêque de Metz, Auctor. Le nom d'Auctor, évêque associé à l'attaque des Huns, apparaît à Metz dans une tradition orale dont Paul Diacre se fait l'écho dans le *Liber de episcopis Mettensibus*²⁷. La mention d'Auctor par l'hagiographe de saint Loup de Troyes au X^e siècle semble témoigner d'un réel travail de recherche historique, consultant alors plusieurs sources : les *Dix livres d'Histoire* de Grégoire de Tours ainsi que le *Livre des évêques de Metz* de Paul Diacre.

Le second indice de l'utilisation de Paul Diacre est livré par les précisions que donne l'hagiographe :

« Auctor, l'évêque de Metz fut capturé, mais, frappés de cécité, les Huns durent relâcher les prisonniers de sa cité²⁸ ».

La prise de Metz et le miracle de châtement frappant de cécité les Huns se trouve également dans le récit de Paul Diacre : alors que les Huns se retirent à Dieuze avec leurs prisonniers messins, les barbares sont soudainement frappés de cécité. Ils concluent alors un marché avec Auctor qui était au nombre des prison-

²⁶ Greg.Tur., LHX 2, 6, MGH, SRM 1, 1, pp. 47-48 [trad. H. BORDIER, *Histoire ecclésiastique des Francs par saint Grégoire, évêque de Tours*, I, Paris 1859, p. 55].

²⁷ Paul Diacre, *Liber de episcopis Mettensibus*, MGH, SS 2, pp. 260-268 : 262 : *Accepit deinde tertius decimus venerandus praesul Auctor gubernandam ecclesiam, ea tempestate, quando non solum Gallia sed universus pene occidens barbarorum saevientium est perpersus saevitiam. [...] Huius adventu, beatus Servatius Tungrorum episcopus, praecognito, Romam ad beatorum apostolorum Petri et Pauli sacratissima corpora perrexit, ut per eorum sublimne meritum specialiter a Domino impetraret, quatenus irae suae indignationem averteret, et Tungrensis urbis populum a tanto exitio liberaret. [...]*. Sur cette œuvre de Paul Diacre, voir A. HARI, *Écrire l'histoire des évêques de Metz au Moyen Âge : les Gesta episcoporum de la fin du VIII^e à la fin du XIII^e siècle*, thèse sous la direction de M. CHAZAN, soutenue le 16 octobre 2010 à l'Université de Lorraine, *praes.* pp. 44, 67-71.

²⁸ *Vie II de Loup de Troyes* 36 (BHL 5089, X^e s.) : *Huni vero dispari rabie in sacra vigilia Paschae urbem Metis circumdederunt sed dum contra firmitatem murorum nil proficerent et fatigati demum inanes rejecti, nefariae plebis clamor ascendit in caelum, sicut Sodomae et Gomorrae et muri solidissimi ultro corruerunt. Hostes, assumpta spe, intraverunt et cives in ore gladii perierunt. Solum Protomartyris oratorium a periculis remansit illaesum ; cui quidam desuper in armis splendidus adstans, tela procul hostium et flammam repuli. Auctor, Metensis episcopus, captivatur ; sed, Hunis caecitate percussis, cum captivis suae urbis relaxatur* [trad. pers.].

niers : la liberté des captifs contre la guérison des Huns. L'évêque de Metz peut ainsi repartir libre avec ses ouailles²⁹.

Ces exemples de réemplois montrent que l'hagiographe de saint Loup connaît plusieurs historiographes comme Bède le Vénérable, Grégoire de Tours et Paul Diacre. Mais ils montrent surtout qu'il sait les utiliser et les mettre au service de son propre récit. Aucun de ces réemplois n'est gratuit. Le long développement sur saint Servais, reprenant en grande partie l'œuvre de Grégoire de Tours, ne peut se comprendre que comme une mise en contexte de l'action de Loup de Troyes. Il rappelle ainsi les différentes cités détruites comme Tongres et Metz, des éléments également repris de Grégoire de Tours mais aussi de Paul Diacre ; il relate également l'assaut de l'armée d'Aetius qui conduit à la fuite des troupes d'Attila vers la cité de Troyes. C'est à ce moment, soit six chapitres plus tard, que le saint évêque de Troyes intervient pour protéger, à son tour, sa cité. Dans ce cas, le texte de Grégoire de Tours a constitué pour l'auteur une source d'informations et d'inspiration pour une contextualisation de l'action du saint face à Attila. Dans le même temps, l'aspect dramatique de la situation est renforcé avec le récit de la chute de plusieurs cités importantes face aux Huns comme Metz ou encore Reims. Plus largement, par ces différentes références à d'autres saints évêques, l'hagiographe insère Loup dans ce « cercle de sainteté » soudé autour du modèle emblématique du *defensor civitatis* prisé à l'époque mérovingienne et très largement réactualisé dès la fin du IX^e siècle³⁰.

LA CONSTITUTION D'UN DOSSIER DE SAINT : GRÉGOIRE DE TOURS ET LE PROCESSUS DE CRÉATION D'UN SAINT

Grégoire de Tours apparaît également comme une référence lorsqu'il s'agit d'exhumer un saint fondateur, par définition ancien et dont on ignore presque

²⁹ Paul Diacre, *Libri de episcopis Mettensibus* [n. 28], p. 263 : *Igitur exinde hostes dum ad oppidum quod appellatur Decempagos, quod a Mettensi urbe triginta milibus abest, pervenissent, quia Deo nostro semper de suis servulis cura est, et in ira misericordiam, sicut ait psalmista, non continet, tantae subito eosdem Hunos tenebrae circumvallaverunt, ut, quid agerent vel quo se verterent, omnino nescirent. [...] Et mox in universo suo Huni exercitu captivos quos ducebant requirentes, eos beato Auctori reddiderunt, a suis, ut eis promissum fuerat, cessantibus tenebris, luce reddita, angustiis liberati sunt. Sicque venerabilis Christi famulus, dum ad modicum in captivorum sorte deputatus est, multos pariter a captivitate resolvit. O quantum potiori gloria de reductis iste civibus triumphavit, quam crudeles barbari, qui eos antea quasi victores adduxerant, triumphare potuissent.*

³⁰ Sur cette question du *defensor civitatis*, voir en premier lieu G. BÜHRER-THIERRY, *De saint Germain de Paris à saint Ulrich d'Augsbourg. L'évêque du haut Moyen Âge, garant de l'intégrité de sa cité*, dans P. BOUCHERON – J. CHIFFOLEAU (éds), *Religion et société urbaine au Moyen Âge. Études offertes à Jean-Louis Biget par ses anciens élèves*, Paris 2000, pp. 27-41.

tout. C'est ce que montre, par exemple, A. Dierkens au sujet des saints évangélistes de la Gaule. Grégoire de Tours énumère alors sept évêques « qui auraient été envoyés [...] pour évangéliser la Gaule ». Grégoire de Tours ajoute dans son œuvre hagiographique quelques éléments sur certains de ces saints. À partir de ces maigres informations, les hagiographes successifs de ces évêques ont amplifié voire brodé de nouveaux récits³¹. C'est ce même processus de création qui est à l'œuvre dans le cas de saint Solenne. Celui-ci est un très bon exemple de l'utilisation de Grégoire de Tours pour la construction d'une nouvelle figure du saint.

Dans la première Vie de saint Solenne, datée de la fin VIII^e siècle³², aucun emprunt à Grégoire de Tours n'est identifiable. L'hagiographe termine son récit par la mort du saint et le récit d'un miracle *post mortem*. En revanche, dans la seconde vie datée du X^e siècle, l'hagiographe insère **trois nouveaux éléments narratifs** qui lui permettent de fusionner deux personnages : le saint Solenne de Maillé identifié par Grégoire de Tours³³ et Solenne, le saint évêque de Chartres.

Le **premier élément** est l'invention d'un nouveau chapitre mettant en scène Clovis et le saint partant en campagne militaire dans la région de Tours :

« Peu de temps après, de nouveau une guerre éclata entre Clovis et Alaric. Rassemblant toute l'armée des Francs, il se rendit dans le pagus de Tours, conduisant avec lui saint Solenne et d'autres évêques. Ils s'y attardèrent un peu de temps et saint Solenne, épuisé par son grand âge et par une petite fièvre, commença à dépérir³⁴ ».

Ce récit permet de faire le lien avec celui de Grégoire de Tours et justifie la présence du saint en Touraine où il trouve la mort :

« Aussi, l'homme de Dieu mourut le 7 des calendes d'octobre et repose au monastère de Maillé où longtemps il reposa, jusqu'à ce que ce monastère soit détruit par les païens³⁵ ».

³¹ Pour une étude de cas similaire, dans le processus de création et d'amplification de la Vie d'un saint, voir par exemple A. DIERKENS, *Martial, Sernin, Trophime et les autres : à propos des évangélistes et des apôtres en Gaule*, dans C. ANDRAULT-SCHMITT (dir.), *Saint-Martial de Limoges. Ambition politique et production culturelle (X^e-XIII^e siècles)*, Limoges 2006, pp. 25-37. Dans cette étude, A. Dierkens montre que Grégoire de Tours est une source d'informations concernant les saints évangélistes de la Gaule (pp. 26-27).

³² *Vie I de saint Solenne* (BHL 7816, IX^e s.), MGH, SRM 7, pp. 303-321 [trad. pers.].

³³ *Greg. Tur.*, DGC 21, MGH, SRM 1, 2, pp. 310-311.

³⁴ *Vie II de saint Solenne* 13 (BHL 7818, X^e s.) : *Non multo post tempore interjecto, rursus motum est bellum inter Clodoveum regem et Alaricum. Congregansque omnem Francorum exercitum, devenit in pagum Turonensem, ducens secum cum aliis episcopis beatum Solennem. Ubi cum aliquantulum morarentur, beatus Solennis senio et leni febre fatigatus, coepit tediari* [trad. pers.].

³⁵ *Vie II de saint Solenne* 17 (BHL 7818, X^e s.) : *Requievit igitur vir Dei VII calendarum octobrium et*

Cette dernière mention permet de situer précisément la mort du saint et sa sépulture aux environs de Tours, à Maillé. Le **second élément** est une référence explicite à Grégoire de Tours et à son œuvre hagiographique *À la Gloire des Confesseurs* :

« Après la fin des persécutions, nous avons connu par le bienheureux **Grégoire, évêque de Tours**, toute la valeur de son corps et le lieu de son tombeau qui avait été dissimulé aux hommes [...]. Parmi les autres miracles qu'il écrit au sujet de la **louange des Confesseurs**, il dit à propos de saint Solenne [...]»³⁶.

Cette référence explicite à Grégoire de Tours et à son œuvre hagiographique n'est pas un cas isolé au sein du corpus d'étude. En effet, au IX^e siècle, Heiric d'Auxerre explique dans les *Miracles de saint Germain d'Auxerre* qu'il préfère retranscrire fidèlement l'œuvre de Grégoire de Tours afin de ne pas en dénaturer le sens.³⁷ Et de fait, le récit du miracle écrit par Grégoire de Tours est intégralement recopié et inséré dans le recueil : le miracle semble parfaitement à sa place, comme s'il appartenait à l'auteur des *Miracles*.

Enfin, le **troisième élément** narratif ajouté par l'hagiographe de Solenne est le réemploi *in extenso* du récit de l'*inventio* de Grégoire de Tours :

Vie II de saint Solenne

Greg.Tur., DGC 21

c. 17 [...] Licet de Turonica urbe aliqua iam scripserimus, tamen quoniam tamen nuper sancti Solemnis sepulchrum aspeximus, quae de eo cognovimus, silere nequimus, quod apud Malliacensim monasterium in cacumine montis est constitutum, ab antiquis mirificis vallatum aedificiis, sed tunc iam semiruptis

Et licet de Turonica urbe aliqua iam scripserimus, tamen quoniam nuper sancti Sollemnis sepulchrum aspeximus, silere nequimus, quod apud Malliacensim monasterium in cacumine montis est constitutum, ab antiquis vallatum aedificiis iam erutis – [factum cognovimus].

sepultus est in Malliacensi monasterio, in quo multo tempore quievit, usquequo jam dictum monasterium a paganis desolatum est [trad. pers.].

³⁶ *Vie II de saint Solenne* 17 (BHL 7818, X^e s.): *Postquam persecutio quievit, pretiosum eius corpus et sepulchrum, quod diutius humanis latebat obtutibus [...], beato Gregorio Turonorum pontifice referente, cognovimus. Inter cetera enim miracula, quae de laude Confessorum scripsit, dicit de beato Solemne, ita inquiring [...]* [trad. pers.].

³⁷ *Miracles de saint Germain d'Auxerre* 41 (BHL 3462, IX^e s.) : *Denique et Gregorius, Turonum antistes, miraculorum curiosus indagator ac studiosissimus editor, nonnulla ad hujus et per hujus beatissimi Patris memoriam patrata commemorat ; quae suis, quam nostris, verbis intimanda maluimus, ne rei absque pretio operae permutatae quiddam fidei detrabamus* [trad. pers.].

c. 18 Nam fuerunt in eo loco, quod, cum cripta sepulturae ejus adhuc haberetur occulta, et nullo christianorum locus ille esset revelatus, per singulas dominicarum solemnitatum noctes ab habitatoribus lumen cernebatur accensum, sed nullus sciebat, quid sibi vellet hoc misterium ; tantum suspicio retinebat homines, aliquid ibidem retineri divinum. Interea advenerunt duo energumeni ex basilica sancti Martini, qui collisis in se palmis, clamare coeperunt, dicentes : Hic requiescit Solemnis beatissimus in cripta abdita : reserate igitur sepulchrum amici Dei ; quod cum repereritis, velis tegite, lumen accendite, cultumque debitum exhibete : erit enim regioni huic salubre si, quae loquimur, adimpleveritis. Et haec dicentes cum clamore magno, effodere terram unguis, nitebantur. Tunc videntes incolae, quae gerebantur, accepto sarculo effodientes, aperuerunt criptam, in qua per seriem graduum descendentes, repperunt sepulchrum magnum, de quo testabantur illi adhuc mente infirmi, hoc esse sepulchrum Solemnis beatissimi, qui mox sensi recepto, discesserunt.

c. 19 Post haec autem coeperunt ad eum diversorum morborum aegroti confluere et accepta sanitate redire incolomes. Sed et Lithomerius urbis Pictavensis indigena, cum a quartani typi aegrotatione fatigaretur, acceptis ex hospitio suo cereis, cum uno tantum puero accessit ad locum. Fusa vero oratione, accensis cereis manuque propria per totam noctem detentis, vigiliis celebravit. Facto igitur mane, rediit ad propria nec ultra ab hoc morbo frigora vel confractionis ullius pertulit gravitatem. Sicque sepulchrum et merita sancti Solemnis, Domino permittente, innotuerunt, praestante ipso, qui cum Patre et Spiritu sancto vivit et regnat Deus per omnia secula seculorum. Amen.

Nam ferunt, in eo loco, cum cripta adhuc haberetur occulta, et nullo christianorum locus ille esset revelatus, per singulas dominicarum solemnitatum noctes ab habitatoribus lumen cernebatur accensum, sed nullus sciebat, quid sibi hoc velit misterium ; tantum suspicio retinebat homines, aliquid ibidem retinere divinum. Interea advenerunt duo inergumni ex basilica sancti Martini, qui, conlisis in se palmis, clamare coeperunt, dicentes : Hic requiescit Sollemnis beatissimus in cripta abdita. Reserate igitur sepulchrum amici Dei. Quod cum repereritis, velis tegite, lumen accendite cultumque debitum exhibete. Erit regioni huic salubre, si quae loquimur adimpletis. Et haec dicentes, cum clamore magno effodere tellurem unguis nitebantur. Tunc videntes incolae quae gerebantur, accepto sarculo, effodientes aperuerunt criptam, in qua per seriem graduum descendentes, repperunt sepulchrum magnum, de quo testabantur illi adhuc mente infirmi, hunc esse sepulchrum Sollemnis beatissimi. Qui mox sensu discesserunt recepto.

Post haec autem coeperunt ad eum diversorum morborum aegroti confluere et accepta sanitate redire incolomes. Sed et Litomeris urbis ipsius indigena, cum ab illius quartani typi aegrotatione fatigaretur, acceptis ex hospicio suo cereis, surrexit cum uno tantum puero, accessitque ad locum. Fusa vero oratione, accensis cereis manu propria, nec ultra ab hoc morbo frigora vel confractionis ullius pertulit gravitatem.

La comparaison entre les deux textes latins montre qu'il y a peu de changements formels entre les deux textes, à l'exception des ajouts de quelques mots de liaison (passages soulignés), mais qui ne modifient pas le sens du texte. L'auteur de la *seconde Vie de saint Solenne* recopie et insère alors le passage concernant l'autre Solenne dans son propre récit en y apportant seulement quelques modifications minimales. Le chapitre ajouté permet ainsi de clore le processus d'assimilation : les deux personnages n'en forment plus qu'un.

L'utilisation de l'œuvre de Grégoire de Tours participe donc du processus de création d'un nouveau saint dans lequel ces trois éléments revêtent une fonction narrative indéniable puisqu'ils permettent de faire le lien entre le Solenne de la première Vie, l'évêque de Chartres, avec le saint Solenne de Maillé mentionné par Grégoire de Tours. Mais ils jouent également un rôle important induit par les nécessités mêmes du culte du saint. Dans un premier temps, ils viennent justifier, légitimer l'élévation puis le transfert de reliques qui a eu lieu de Maillé à Chartres avec une étape à Blois où miraculeusement, le saint voulut rester. Ces éléments contribuent aussi à l'identification formelle des reliques nécessaire à leur vénération. L'auteur offre alors à ses lecteurs/auditeurs une authentification du saint, un témoignage de la permanence de sa *virtus* à travers le temps et l'espace, auquel il ajoute le 'label' Grégoire de Tours. Pour l'hagiographe de saint Solenne, comme pour Heiric d'Auxerre, auteur du IX^e siècle, Grégoire de Tours est une autorité en la matière. Heiric le qualifie d'investigateur scrupuleux (*indagator curiosus*) et d'écrivain très zélé (*editor studiosissimus*). La simple évocation de son nom suffit à avaliser le miracle opéré et à le faire figurer dans le récit des hauts faits du saint. Dans le même temps, en identifiant formellement un lieu saint depuis Grégoire de Tours, l'hagiographe instaure une permanence de la *virtus* du saint qui pénètre alors dans le temps perpétuel de la sainteté qui ne saurait être rompu.

Cette analyse soulève alors plusieurs questions : pourquoi réécrit-on une nouvelle Vie de saint Solenne et surtout quels sont les enjeux de l'utilisation et des modifications des récits de Grégoire de Tours apportées par le second hagiographe ?

C'est le contexte de production de ce récit hagiographique qui apporte une réponse plausible. La *seconde Vie de saint Solenne* semble appartenir à un cycle hagiographique complet comprenant, en plus, un récit de translation, suite logique au dernier chapitre de la *Vita*, et un recueil de miracles dont l'un peut être daté des premières années du XI^e siècle. Ce récit relate la venue de Richard, abbé de Saint-Vanne de Verdun, en l'église Saint-Solenne de Blois où il célèbre la messe « sur l'autel du Seigneur, placé devant le tombeau du bienheureux Solenne³⁸ ». Or, cet abbé dirige l'abbaye de Saint-Vanne entre 1004 et 1046. Son

³⁸ *Miracles de saint Solenne* (BHL 7821), AASS Sept. VII, pp. 77-81 : 78 : *Richardus Verdunensis coe-*

passage à Blois a donc lieu dans la première moitié du XI^e siècle. Le récit permet de fixer 1046 comme date *ante quem* de la translation du corps du saint de Maillé à Blois. Son récit³⁹, daté traditionnellement du XI^e siècle, pourrait avoir été rédigé un peu plus tôt, à la fin du X^e siècle s'inscrivant dans un programme beaucoup plus large lié à la fondation de la communauté des chanoines de Saint-Solenne de Blois, dans la seconde moitié du X^e siècle. Nous savons, grâce aux travaux d'historiens du XVII^e et XVIII^e siècle, que la fondation de ce chapitre a eu lieu après la mort du comte de Blois, Thibaud le Tricheur, par sa femme Légarde et ses deux fils, Eudes I^{er} et Hugues, archevêque de Bourges⁴⁰, ce qui placerait la fondation entre 975 et 988 (date de la mort d'Hugues de Bourges).

Les fouilles archéologiques, notamment de la crypte, viennent conforter ces hypothèses de datation puisqu'elles ont mis en évidence qu'à cette même période, est lancé à Blois un projet architectural comprenant la construction d'une nouvelle église et d'une crypte pour accueillir les reliques de saint Solenne⁴¹. Cette nouvelle église, placée sous le patronage de saint Solenne remplace alors, à la fin du X^e siècle, l'oratoire dédié à saint Pierre dont il est question dans le récit de translation⁴², afin de répondre à de nouveaux besoins culturels liés à la présence des reliques du saint, et qui impliquent par exemple la réalisation d'une crypte⁴³.

À ce lien évident entre chantier monumental et écriture hagiographique, déjà bien mis en évidence par É. Sparhubert dans ses travaux sur les églises romanes⁴⁴, il faut ajouter les événements qui se produisent à quelques centaines de mètres de la collégiale Saint-Solenne. En effet, c'est aussi dans le premier tiers du X^e siècle (l'acte de donation donne la date de 924) que Raoul, roi des Francs, sur les prières de Thibaud, cède à saint Laumer, abbé fondateur de Corbion au

nobis venerabilis abbas [...] ut Missam ei celebrasset, accessit ad altare Dominicum, ante sepulchrum beati viri Solemnis positus [...] [trad. pers.]

³⁹ *Translation de saint Solenne* (BHL 7820), AASS Sept. VII, pp. 75-77.

⁴⁰ J. BERNIER, *Histoire de Blois, contenant les antiquitez et singularitez du comté de Blois*, Paris 1682, pp. 49-50. L'auteur transcrit dans les preuves un *récrit* d'Yves de Chartres.

⁴¹ F. LESUEUR, « Les fouilles de la cathédrale de Blois. L'église carolingienne Saint-Solenne », *Bulletin monumental* 89, 1930, pp. 435-514 ; plus récemment, voir CH. SAPIN, *Les cryptes en France. Pour une approche archéologique, IV^e-XII^e siècle*, Paris 2014.

⁴² *Translation de saint Solenne* (BHL 7820), AASS Sept. VII, pp. 75-77 : 77 : *Sancti Petri illud oratorium*.

⁴³ LESUEUR, *Les fouilles de la cathédrale de Blois* [n. 41].

⁴⁴ É. SPARHUBERT, *Les commandes artistiques des chapitres de chanoines séculiers et leurs enjeux. Édifier et célébrer à Saint-Junien (XI^e-XIII^e siècle)*, sous la direction de C. ANDRAULT-SCHMITT, thèse inédite soutenue à Poitiers en mai 2008 ; ID., *Les chanoines, le saint et la collégiale : construire une identité collective autour d'une ambition monumentale. L'exemple de la collégiale limousine de Saint-Junien*, dans I. CARTRON – D. BARRAUD – P. HENRIET – A. MICHEL (éds), *Autour de Saint-Seurin : lieu, mémoire, pouvoir. Des premiers temps chrétiens à la fin du Moyen Âge*, Bordeaux 2009, pp. 235-248.

VI^e siècle, et à ses moines, l'église Saint-Lubin de Blois ainsi que le fisc attenant afin d'y construire un monastère⁴⁵. Ainsi, à moins de deux kilomètres de distance, deux sanctuaires se font face, de part et d'autre du *castrum* de Blois et tous les deux sont des fondations des comtes de Blois. La coïncidence est frappante d'autant que le X^e siècle est une période marquée par l'affirmation du pouvoir des comtes de Blois : la fondation de communautés religieuses – canoniales ou monastiques – participe dès lors de ces pratiques aristocratiques d'affirmation très largement observées par ailleurs.

Le contexte de rédaction du cycle hagiographique de saint Solenne vient en éclairer tous les enjeux. Nouvelle fondation canoniale dotée des reliques de saint Solenne, la communauté de l'hagiographe se trouve confrontée à l'absence de textes hagiographiques nécessaires pour conforter le culte de leur saint et la vénération de ses reliques. Le récit de Grégoire de Tours permet d'offrir à ce « corps saint » un dossier hagiographique complet établissant une continuité entre le saint évêque en action, sa première sépulture identifiée par l'historien tourangeau et son tombeau à Blois.

Mais l'étude des réemplois des œuvres de Grégoire de Tours dans le dossier hagiographique de saint Solenne ne s'arrête pas là. En effet, les deux hagiographes de saint Solenne opèrent également une relecture du baptême de Clovis à partir des récits de l'historien tourangeau. Dans ce cas, l'absence de référence précise rend difficile cette affirmation. Pour autant, il a été très largement établi que la majeure partie des éléments de cet événement est connue par les *Histoires* de Grégoire de Tours, qui ont été, par la suite, repris, réécrits, amplifiés ou modifiés⁴⁶. Les deux Vies de saint Solenne en offrent un parfait exemple. Tandis que le récit de Grégoire de Tours donne la part belle à saint Remi de Reims et à l'action de Clotilde, le premier hagiographe élude cette dernière et concède à l'évêque de Reims un simple rôle d'assistant dans le baptême de Clovis alors réalisé par Solenne, évêque de Chartres. Ce dernier est également l'instigateur de la conversion du roi et de ses hommes⁴⁷. L'hagiographe carolingien présente ainsi le vœu de Clovis de se convertir en cas de victoire :

⁴⁵ N. MARS, *Histoire du royal monastère de Saint-Lomer de Blois*, Blois 1646, pp. 99-100. L'auteur donne une transcription de l'acte de donation : [...] *Radulphus, divina clementia Francorum rex [...] do et concedo, precibus amici mei Theobaldi, inchyti comitis palatii, victus, sancto Launomaro et monachis suis ecclesiam sancti Leobini, constructam sub moenibus Blesis castris et fiscum contiguum ipsi ecclesiae, ad construendam abbatiam [...]*.

⁴⁶ Voir par exemple P. BOURGAIN, « Clovis et Clotilde chez les historiens médiévaux, des temps mérovingiens au premier siècle capétien », *BEC* 154/1, 1996, pp. 53-85, *praes.* 61-63.

⁴⁷ *Vie I de saint Solenne* (BHL 7816, IX^e s.), MGH, SRM 7, pp. 303-321.

« [Saint Solenne] dit alors : « Où vas-tu ? » Le roi dit : « Au combat, contre le roi des Goths ». Le saint répondit : « Illustre roi, si tu veux, moi, je te revêts d'une arme, avec laquelle tu terrasseras les troupes adverses ». Le roi fut alors étonné. En effet, il supplia qu'il lui remette cette arme. Celui-ci lui dit : « Si tu n'es pas signé du signe de croix pour que tu triomphes du trophée du Christ, tu ne recevras pas la palme. » Aussitôt, courbant le cou du cœur, il demanda en larme qu'il le comble de ce qu'il lui avait promis. Aussi, saint Solenne fit sur son front l'étendard de la croix et le signe sur sa poitrine. Et le roi promit et dit : « Revêtu de ces armes, je pars et si je m'empare de la victoire du peuple, je m'abandonnerais à la grâce du baptême⁴⁸ ».

Puis il poursuit :

« Le roi obtient le triomphe par la croix. Revenant d'Aquitaine, il envoya des légats à saint Solenne, afin qu'il répande sur lui l'eau du baptême dans laquelle les crimes sont expiés. L'évêque de la ville de Reims, saint Remi, se joignant à lui, la puissance divine bouillonnant avec une extrême ardeur effaça par le baptême les sombres ténèbres du cœur, avec 364 nobles que la sainte mère église portait en son sein ; ceux-ci furent régénérés par la fontaine du baptême dans le Saint Esprit⁴⁹ ».

Avec cette révision du déroulement du baptême de Clovis, le premier hagiographe prend de très grandes libertés face au récit de Grégoire de Tours, ne conservant finalement que le pieux vœu de Clovis de se convertir en cas de victoire contre les Goths et la présence de saint Remi. Le reste du récit est entièrement réinventé et tourné vers la glorification du saint et de son action ainsi que l'affirmation de la supériorité du siège épiscopal de Chartres.

Le second hagiographe de saint Solenne renoue avec la tradition grégorienne certainement réactivée par la Vie de saint Remi d'Hincmar de Reims rédigée à la

⁴⁸ *Vie I de saint Solenne* 7 (BHL 7816, IX^e s.), p. 317 : *Cui Solemnis ait : « Quo pergens ? » Rex ait : « Contra Gothorum regem ad proelium. » Respondens beatus Solemnis et dixit : « Inclite rex, si velis, ego te induo arma, in qua adversariorum prosternas catervas. » Et miratus est rex ; obsecrabat enim, ut haec illum arma praecingeret. Qui dixit ei : « Nisi signatus fueris signaculo crucis, ut de trophæo Christi triumphes, non accipies palmam. » Confestim cum fletu flectens cervicem cordis petiit, ut ei quod promiserat adimpleret. Extimplo autem sanctus Solemnis fronti eius vexillum crucis, signaculum et pectore fecit ; vovitque rex, dicens : « In his armis abiero, et populi si percepero victoriam, me meumque baptismi gratia trado » [trad. pers.].*

⁴⁹ *Vie I de saint Solenne* 9 (BHL 7816, IX^e s.), p. 318 : *Talem trophæum per crucem rex obtinuit triumphum. Regressus ab Aquitania, misit legatos ad beatum Solemnem, ut eum baptismi unda perfunderet, in qua vitae ei crimina expiantur. Qui, adiuncto sibi sancto Remedio, Remensium urbis episcopo, divina fervent virtute, cum summa alacritate baptizatus abstersit atram cordis caliginem et cum eodem CCCLXIII nobiles satrapes, quos regeneratos fonte baptismatis sancta mater ecclesia in Spiritu sancto adoptionis parturit filios, ut aureus anni circulus dierum completeretur in numero* [trad. pers.].

fin du IX^e siècle et qui semble fixer, une bonne fois pour toutes, le récit du baptême de Clovis⁵⁰. Ainsi, il écrit :

« Cet évêque [*i.e.* Solenne] lui dit : « Où vas-tu ? ». Et il répondit : « Contre le roi des Goths et son peuple ». Saint Solenne dit : « Illustre roi, si tu le veux, je peux te revêtir de telles armes, grâce auxquelles tu pourras terrasser les troupes adverses. » [9] Le roi étonné suppliait pour qu'il lui remette ces armes. Celui-ci dit : « Si tu n'es pas signé du signe de croix, par lequel le Seigneur Jésus Christ vainquit le diable, tu ne recevras pas la victoire. » Aussitôt, le roi en larme, courbant le cou du corps demanda qu'il le comble de ce qu'il lui avait promis. Soudainement, l'homme de Dieu fit le signe de croix sur son front et sur sa poitrine et l'instruisit. Le roi fit un vœu disant : « Si je reviens dans ma patrie victorieux, je n'hésiterais pas à recevoir la grâce du baptême⁵¹ ».

Cependant, à cette reprise de la première Vie, il ajoute :

« En effet, très souvent auparavant, il avait été conseillé par **saint Remi de Reims** et **sa femme, Clotilde**, qui craignait grandement Dieu, de se **détourner des idoles et d'adorer Dieu**, qui est aux cieux. Ainsi, revêtu de telles armes, le roi Clovis partit au combat. Alors qu'ils se battaient les uns les autres, les troupes goths se soumirent et livrèrent leur dos aux glaives. L'armée des Francs comblèrent de louanges le Seigneur Christ.⁵² [...] Peu de temps après le retour d'Aquitaine du roi et de son armée, **la très dévouée reine Clotilde, avec l'évêque de Reims**, envoya des légats au saint évêque Solenne pour qu'il vienne et le pousse [*i.e.* Clovis] à honorer le vœu que le roi avait fait au Seigneur. Et ne s'attardant pas, celui-ci se dirigea vers lui. Remi et Solenne, deux grands astres, rencontrant le roi, l'avertirent de se détourner du chemin de l'erreur et de renoncer aux œuvres et à la compagnie du diable, et de poursuivre sur la voix du salut et

⁵⁰ Sur saint Remi de Reims, voir en dernier lieu M.-C. ISAÏA, *Remi de Reims. Mémoire d'un saint, histoire d'une église*, Paris 2010.

⁵¹ *Vie II de saint Solenne* 8-9 (BHL 7818, X^e s.), p. 73 : *Cui episcopus ait : Quo pergis rex ? At ille respondit : Contra Gothorum regem ejusque populum. Dixitque ei beatus Solemmis : Inclite rex, si velis, ego te talibus induam armis, quibus adversariorum possis prosternere catervas. [9] Miratus rex praecabatur, ut his armis eum praecingeret. Cui dixit : nisi signatus fueris signaculo crucis, per quam Dominus Jesus Christus diabolum vicit, non accipies victoriam. Confestim itaque rex cum flectu flectens cervicem cordis, petiit, ut, quae promiserat, adimpleret. Subito autem vir Dei in fronte ejus et in pectore vexillum crucis fecit et catechisavit eum. Vovitque rex, dicens : Si victor ad patriam remeavero, baptismi gratiam non dubitabo percipere [trad. pers.]*

⁵² *Vie II de saint Solenne* 9 (BHL 7818, X^e s.), p. 73 : *Nam et antea saepius a beato Remigio Rhemorum episcopo, et ab uxore sua Chlotilde, quae valde Deum timebat, fuerat admonitus, ut idola defereret, et Deum verum, qui in coelis est, adoraret. Talibus namque, ut jam dictum est, armis praecinctus rex Clodoveus, perguit ad praelium. Cumque inter se pugnarent, Gothorum agmina prosternuntur, et gladiis terga dederunt, exercitusque Francorum Christum Dominum collaudabat [trad. pers.]*

de se purifier par le baptême salutaire. [12] C'est pourquoi, le roi tendit volontiers l'oreille à leurs recommandations, mais il ne dit rien jusqu'à ce qu'il **discute de cela avec son peuple** et qu'il les exhorte à faire de même. Grâce à la miséricorde divine et à la puissance de Dieu, **tout le peuple des Francs l'acclama d'une seule voix. « Nous abandonnons les dieux mortels, glorieux roi, et nous sommes prêts à croire au Dieu immortel que Remi et Solenne ont prêché. »** Aussi, le roi, les évêques et la reine, investis d'une grande joie, recommandèrent de préparer au baptême. Clovis fut baptisé en premier et avec lui, 364 de ses grands. Ils furent confirmés par le saint Chrême ; et aussi, furent baptisés plus de 3000 hommes de l'armée du roi⁵³ ».

Ce récit fait bel et bien écho à celui de Grégoire de Tours :

« **La reine** fait alors venir en secret **saint Remi**, évêque de la ville de Reims, en le priant d'insinuer chez le roi la parole du salut. L'évêque l'ayant fait venir en secret commença à lui insinuer qu'il devait croire au vrai Dieu, créateur du ciel et de la terre, et **abandonner les idoles** qui ne peuvent lui être utiles, ni à lui, ni aux autres. Mais ce dernier lui répliquait : « **je t'ai écouté volontiers, très saint Père, toutefois il reste une chose ; c'est que le peuple qui est sous mes ordres, ne veut pas délaisser ses dieux ; mais je vais l'entretenir conformément à ta parole** ». Il se rendit donc au milieu des siens et avant même qu'il eût pris la parole, la puissance de Dieu l'ayant devancé, tout le peuple s'écria en même temps : « **Les dieux mortels, nous les rejetons, pieux roi, et c'est le Dieu immortel que prêche Remi que nous sommes prêts à suivre**⁵⁴ ».

La comparaison des deux passages parle d'elle-même. La mention de Clotilde, de Remi, l'attitude de Clovis envers son peuple et enfin le baptême du roi et de 3

⁵³ *Vie II de saint Solenne* 11-12 (BHL 7818, X^e s.), p. 74 : *Post non multum vero tempus reversus est ab Aquitania rex, et exercitus ejus cum eo. Regina vero Chlotildis Deo devotissima, habens secum egregium episcopum Remigium, misit legatos suos ad beatum Solemmem, ut veniret et moveret eum, ut votum, quod Domino promiserat, adimpleret. At ille nihil moratus, concite ad eam perrexit. Venientes autem duo magna luminaria Remigius et Solemnis ad regem, monebant eum, erroris viam deferere et abrenunciare diaboli pompis et operibus ejus, viamque salutis incedere, et baptismi salutaris abjuratione mundari. [12] Libenter igitur rex eorum praedicationibus aurem accomodavit, sed non prius se hoc facturum esse dixit, quousque cum populo suo de his tractaret, eosque, ut similiter facerent, hortaretur. Procurrente vero misericordia Dei et potentia ipsius, omnis populus Francorum una voce clamaverunt. Mortales deos relinquimus, gloriose rex et Deum verum et immortalem, quem Remigius et Solemnis praedicant, credere parati sumus. Rex autem et episcopi simulque regina, gaudio magno repleti, jubent baptismi lavacrum praeparari. Clodoveus itaque prior baptizatus est, et cum eo trecenti sexaginta quatuor ex principibus ejus, et confirmati sunt sacro Chrismate in virtute Spiritus sancti, baptizati sunt etiam de exercitu ejus amplius, quam tria milia virorum [trad. pers.]*

⁵⁴ Greg.Tur., *LHX* 2, 31, MGH, SRM 1,1, pp. 76-77 [trad. H. BORDIER, *Histoire ecclésiastique des Francs par saint Grégoire, évêque de Tours*, I, Paris 1859, p. 90].

000 hommes sont autant d'indices montrant que le second hagiographe a utilisé le récit de Grégoire de Tours auquel il a adjoint l'action de saint Solenne, érigé comme l'égal de saint Remi. La citation littérale de Grégoire de Tours, « Les dieux mortels, nous les rejetons, pieux roi, et c'est le Dieu immortel que prêche Remi que nous sommes prêts à suivre » vient confirmer cela. Par l'utilisation du récit de l'invention du corps de saint Solenne et par la narration de la conversion et du baptême de Clovis, il apparaît maintenant évident que le second hagiographe de saint Solenne travaille à partir des œuvres complètes de Grégoire de Tours qu'il a sous les yeux au moment de la rédaction de cette œuvre hagiographique. Cependant, il semblerait que l'autorité de Grégoire de Tours ne soit pas convoquée de la même manière selon qu'il s'agit de ses œuvres hagiographiques ou historiographiques. Alors que pour l'invention du corps de saint Solenne, l'hagiographe avait trouvé nécessaire de faire apparaître le nom de Grégoire de Tours, comme faisant foi du récit qui allait suivre, les allusions aux *Dix livres d'Histoire* restent plus implicites, fondues dans l'ensemble de la narration. Il est certainement vrai que le récit de la conversion et du baptême de Clovis a été très largement diffusé et était connu, mais les hagiographes n'ont pas hésité à en produire, au IX^e puis au X^e siècle une actualisation afin, dans le cas qui nous occupe, de hisser leur héros au rang de saint Remi. Toutefois, le second hagiographe, qui connaît manifestement le travail de Grégoire de Tours, réduit l'écart entre les deux récits, le rendant davantage plausible.

Cette relecture des *Histoires* de Grégoire de Tours s'observe également dans les *Miracles de saint Aignan*. Deux emprunts⁵⁵ ont pu être relevés dans les *Miracles de saint Aignan* (XI^e s.)⁵⁶. Le premier extrait se situe au tout début des *Miracles de saint Aignan* et fait partie d'une sorte de prologue à l'œuvre rapportant le plus haut fait du saint réalisé de son vivant, à savoir la libération de sa cité, assiégée par Attila.⁵⁷ Ce récit rapporte la vision que la femme d'Aetius reçoit tandis qu'elle prie pour le retour de son mari. Aetius, gouverneur des Gaules, se rendait à Orléans sur la demande du saint évêque Aignan pour affronter les troupes d'Attila. Soulignons que cette mention est absente de la première⁵⁸ et de la seconde Vie du saint⁵⁹.

⁵⁵ Greg.Tur., *LHX* 2, 7, MGH, SRM 1,1, p. 49.

⁵⁶ *Miracles de saint Aignan* 2 (BHL 476d, XI^e s.). Voir G. RENAUD, « Les miracles de saint Aignan d'Orléans (XI^e siècle) », *AB* 94, Bruxelles 1976, pp. 245-274 : 258-259.

⁵⁷ Ce sont les trois premiers chapitres du recueil de Miracles.

⁵⁸ *Vie I de saint Aignan* (BHL 473, V^e s.).

⁵⁹ *Vie II de saint Aignan* (BHL 474, IX^e s.).

Miracles de saint Aignan, c. 2

Huius igitur Agetii uxor, matrona nobilis et bene memorata, Romae degens, pro viri absentia maesta et de eventu belli cuius fama iam Romae percrebuerat anxia, limina Apostolorum frequentabat et, ad confessionem beati Petri apostoli assidue orans, Dominum precabatur ut vir suus a tanto discrimine belli et a phalangis hostium liberaretur et sospes ad ad eam reverteretur. Quae cum per dies et noctes haec ageret, quadam nocte orando defatigata, solo decubuit et sic obdormivit.

Interea vidit duas venerabiles personas sibi adstantes se invicem venerabiliter salutantes sollicitaque de sua habitudine ad alterutrum requirentes. Qui autem senior erat sic coepit : « Uxor Agetii lacrimas diutius ferre non possum. Petit assidue ut virum suum de Galliis reducam incolumen cum aliter de eo, divino iudicio, fuerit praefinitum. Sed tamen optinui apud immensam Domini pietatem de vita illius et tam precibus eius quam caritate fraternitatis tuae. Commonitus, propera illum viventem exinde reducere et ad gloriam laudis tuae custodire. » Unde manifestum est duas illas venerabiles personas

Greg.Tur., LHX 2, 7

His diebus Romam sonus adiit, Aetium in maximo discrimine inter falangas hostium laborare. Quo auditu uxor eius anxia atque maesta, assiduae basilicas sanctorum apostolorum adibat atque, ut virum suum de hac via reciperet sospitem, praecabatur. Quae cum die noctuque haec ageret, quadam nocte homo pauperculus, crapulas a vino, in angulo basilicae beati Petri apostoli obdormivit.

Clausis autem ex more uesteis, a custodibus non est nactus⁶⁰. De nocte vero consurgens, reluctantibus per tota aedis spatia lychinis, pavore territus, aditum, per quem foris evaderit, quaerit. Verum ubi primi atque alterius uestei claustra pulsat et obserata cuncta cognoscit, solo decubuit, trepidus praestolans locum, ut, convenientibus ad matutinis hymnis populis, hic liber abscederet.

Interea vidit duas personas se invicem venerabiliter salutantes sollicitusque de suis esse prosperetatibus. Tunc qui erat senior ita exorsus est : « Uxor Aetii lacrimas diutius sustenire non patior. Petit enim assiduae, ut virum suum Galliis reducam incolomem, cum aliud exinde fuisset apud divinum iudicium praefinitum, sed tamen obtinui immensam pietatem pro vita illius. Et ecce nunc illum propero viventem exinde reducturus ! Verumtamen obtestor, ut qui haec audierit sileat arcanumque Dei vulgare non audeat, ne pereat velociter a terra ». Ille autem haec audiens, silire non potuit ; sed mox inluciscente

⁶⁰ Gn 20, 8.

beatum Petrum apostolum sanctumque fuisse Anianum⁶¹, cuius meritis et intercessionibus Agetius patricius victoriam obtinuit hostesque delevit. Ob cuius amoris gratiam, vivus et incolumis, ab imminente mortis articulo evasit et ad patriam rediit.⁶² caelo omnia quae audierat matrisfamiliae pandit, expletisque sermonibus, lumen caruit oculorum.⁶³

⁶¹ L'auteur des *Miracles de saint Aignan* identifie très clairement l'un des deux saints comme étant Aignan, grâce à qui la femme d'Aetius obtient la vie sauve de son mari. Cette identification est absente du récit de Grégoire de Tours.

⁶² *Miracles de saint Aignan 2* (BHL 476d, XI^e s.) : « Comme la femme d'Aetius, noble matrone et de bonne mémoire, passait à Rome, affligée par l'absence de son mari et anxieuse au sujet d'une guerre, déjà sa renommée se répandait à Rome ; elle fréquentait le tombeau des apôtres et priant assidûment à la confession de saint Pierre, elle pria le Seigneur pour que son mari sorte libre d'un tel danger de guerre et des bâtons des ennemis et qu'il retourne avec ses compagnons vers elle. Alors qu'elle agissait ainsi nuit et jour et pendant des jours, une certaine nuit fatiguée de prier, elle s'allongea sur le sol et s'endormit. Aussitôt, elle vit deux vénérables personnes se tenant auprès d'elle et se saluant mutuellement, l'interrogeant l'un et l'autre avec sollicitude à son sujet. Aussi le plus vieux commença : « il m'est impossible de supporter pendant longtemps les larmes de la femme d'Aetius. Je demande continuellement de ramener son mari des Gaules sain et sauf, comme cela fut défini par avance à son sujet par le jugement divin. Et je l'obtins de l'immense piété du Seigneur au sujet de sa vie, tant par ses prières que par la charité de ta fraternité. Averti de ramener vivant chez lui et protéger par la gloire de tes prières. » Ici, il fut manifeste que ces deux personnes vénérables étaient le bienheureux Pierre, apôtre et saint, et Aignan, par les mérites et l'intercession de qui le patrice Aetius obtint la victoire et détruisit les ennemis. Pour la grâce de son amour, vivant et sain et sauf, il échappa à une mort imminente et rentra dans sa patrie » [trad. pers.].

⁶³ Greg.Tur., *LHX 2, 7*, MGH, SRM, 1, 1, p. 49 [trad. H. BORDIER, *Histoire ecclésiastique des Francs par saint Grégoire, évêque de Tours*, I, Paris 1859, pp. 57-58] : « Or, tandis qu'elle accomplissait ces prières jour et nuit, un pauvre homme, qui s'était enivré de vin, s'endormit une nuit dans un coin de la basilique du bienheureux Pierre apôtre. Lorsqu'on ferma les portes comme d'habitude, il ne fut pas découvert par les gardiens. En se levant pendant la nuit, pris de terreur devant les lampes qui brillaient à travers tout l'édifice, il cherche une issue pour s'échapper ; mais quand il eut poussé les verrous de la première et de la seconde porte et constaté que toutes étaient fermées, il se coucha sur le sol en guettant fébrilement un endroit par lequel il pourrait s'échapper librement au moment où la foule s'assemblerait pour les hymnes des matines. Entre temps, il vit deux personnages qui se saluaient l'un l'autre respectueusement et qui s'inquiétaient du succès de leurs affaires. Celui qui était le plus ancien entra ainsi en matière : « Je ne suis pas capable de supporter plus longtemps les larmes de la femme d'Aetius. Elle me demande, en effet, sans répit de ramener des Gaules son mari sain et sauf, alors que par un jugement il en avait été décidé autrement, mais cependant par une immense faveur j'ai obtenu grâce pour sa vie ; aussi voici que maintenant je me hâte de l'en ramener vivant. J'adjure toutefois celui qui aura entendu ce que je viens de dire de se taire, et de ne pas se permettre de divulguer ce secret s'il ne veut disparaître rapidement de la terre. » En entendant ces paroles l'homme ne put garder le silence, mais sitôt que le ciel commença à luire, il révéla à la mère de famille tout ce qu'il avait entendu et quand il eût achevé son propos il fut privé de la lumière des yeux ».

L'auteur des Miracles de saint Aignan reprend le texte de Grégoire de Tours et se l'approprie afin d'en faire un nouveau récit. Il opère des modifications lexicales et grammaticales qui n'altèrent pas profondément le sens du texte original. L'hagiographe de saint Aignan propose de cette manière une version condensée du texte de Grégoire de Tours. Le premier changement majeur intervient dans la désignation du personnage qui reçoit la vision : celle-ci n'est plus reçue par un « pauvre homme enivré » mais directement par la femme d'Aetius. Cela permet de rehausser le prestige et la véracité du miracle. La seconde modification intervient dans l'identification des deux personnages qui apparaissent dans la vision. Alors que Grégoire de Tours ne donne aucun nom, l'hagiographe n'hésite aucunement à y voir saint Pierre et saint Aignan, ce dernier étant celui qui négocia auprès de Dieu la vie de son mari :

« Ici, il fut manifeste que ces deux personnes vénérables étaient le bienheureux Pierre, apôtre et saint, et Aignan, par les mérites et l'intercession de qui, le patrice Aetius obtint la victoire et détruisit les ennemis. Pour la grâce de son amour, vivant et sain et sauf, il échappa à une mort imminente et rentra dans sa patrie. »

Cet exemple illustre, là encore, la manière dont un auteur peut s'inspirer et surtout s'approprier le récit d'un autre. Ici, l'hagiographe, tout en reprenant le récit de Grégoire de Tours, met son nouveau récit au service de la gloire de saint Aignan.

Au regard de l'ensemble du texte des *Miracles de saint Aignan*, cet emprunt n'est pas un cas isolé. En effet, G. Renaud met en évidence un autre passage qui pourrait être inspiré des *Dix livres d'Histoire* de Grégoire de Tours⁶⁴. Le chapitre 1 des *Miracles de saint Aignan* livre le récit de la visite des évêques au tombeau de Pierre, qui n'est pas sans rappeler l'épisode des *Dix livres d'Histoire* dans lequel Servais, évêque de Tongres, vient prier sur le tombeau de saint Pierre. Il est averti par l'apôtre lui-même que sa prière est vaine⁶⁵. Dans le passage des Miracles de saint Aignan, des évêques dont celui de Metz (cette mention peut s'expliquer par la succession des chapitres relatant la visite de saint Servais et la destruction de Metz) viennent prier saint Pierre d'intercéder en leur faveur et de protéger leur

⁶⁴ RENAUD, *Les miracles de saint Aignan d'Orléans* [n. 56], pp. 256-257.

⁶⁵ Greg.Tur., LHX 2, 5, MGH, SRM, 1, 2, p. 46 : *Cumque ibidem* [tombeau de saint Pierre à Rome] *per multorum dierum spatia in tali adflictione moraretur, fertur hoc a beato apostolo accepisse responsum : « Quid me, vir sanctissime, inquietas ? Ecce ! enim apud Domini deliberationem prorsus sancitum est, Chunos in Gallias advenire easque maxima tempestate debere depopulari. [...] ».*

citée des ravages causés par les Huns⁶⁶. Comme dans le récit de Grégoire de Tours, ils reçoivent pour seule réponse que la destruction de leur cité est inéluctable. Mais l'hagiographe ajoute que seul saint Aignan serait capable de faire face à Attila.⁶⁷ La conclusion du récit éclaire les intentions de l'auteur des Miracles puisqu'il termine ainsi :

« Seul celui dont nous parlons, saint Aignan, arracha son peuple à l'imminence de l'attaque des Huns. Galvanisé par l'esprit prophétique, il arma le patrice Aetius contre les persécuteurs et le poussa à lui porter secours⁶⁸ ».

L'auteur affirme ainsi sa volonté de montrer la primauté de saint Aignan face aux autres évêques puisque lui seul fut capable de repousser les Huns. C'est également cette primauté d'Aignan qui est recherchée dans le premier extrait relatant la vision de la femme d'Aetius puisque c'est lui, et non saint Pierre, qui intercède directement en faveur d'Aetius. C'est bien une adaptation du texte de Grégoire de Tours qu'opère l'hagiographe de saint Aignan. Il entend ainsi répondre à l'un des enjeux de l'hagiographie : la glorification du saint. De cet extrait ressort parfaitement la primauté de saint Aignan qui se trouve rapproché de saint Pierre et est montré comme le seul intercesseur efficace.

Le réemploi de récits de miracles grégoriens peut également faire apparaître d'autres enjeux de l'hagiographie. L'extrait de la *Vie II de saint Avit d'Orléans* (XI^e s.) en est un parfait exemple. Contrairement à l'hagiographe de saint Solenne ou de saint Germain d'Auxerre, celui de saint Avit ne cite pas sa source et le récit de Grégoire de Tours apparaît dans son texte particulièrement amplifié (les passages communs sont soulignés), sans toutefois perdre le sens de celui-ci.

Vie II de saint Avit d'Orléans (BHL 882)

Greg.Tur., *DGC*

Inferatur paginae ejusdem patris factum memorabile, ut in hac celebri festivitate ad episcopi laudem cum tripudiali legatur exultation.

C. XCIX De Avito confessore Aurelianensis.
Avitus abbas Carnoteni pagi, quem Pertensem vocant, saepius imminere dissolutionem sui corporis, honorifice apud Aurelianensem urbem humatus est : super

⁶⁶ *Miracles de saint Aignan* 1 (BHL 476d, XI^e s.) : *cui exercitus [...] nomine Arnulfus.*

⁶⁷ *Miracles de saint Aignan* 1 (BHL 476d, XI^e s.) : *Qui cum ad confessionem beati Petri apostoli orarent [...] Quod ita factum est.*

⁶⁸ *Miracles de saint Aignan* 1 (BHL 476d, XI^e s.) : *Solus enim de quo loquimus, beatus Anianus, [...] ad succurrendum animavit [trad. pers.].*

Post obitum etenim sanctissimi viri, cum depositionis ejus annua summo honore cole-retur dies, aliis tantae solennitati venerationem devotissime exhibentibus, unus civium vineam pergebat excolere. Qui cum a pluribus, cum huic festo religionem praebe-re renueret, vehementissime increparetur, voce respondebat tumida, quem venera-bantur etiam labori operam dedisse. Non ergo veritus quod disposuerat irreverenter appetere, cum primo terram ictu sulcaret, retorta post tergum cervice, habuit experi-mentum inique se egisse : certo enim pate-bat indicio, quod ob meritum temeritatis et irreverentiae, hujusmodi damnaretur clade. Tandem apud se quid egerit recogitans, et quod jure acciderit revolvens ; beatissimi Aviti basilicam, tali affectus incommodo, quantocius adire festinabat : ubi orationi aliquandiu devotus insistens, solita condi-toris omnium miseratione et ejusdem sanctissima patroni interventione, ad glo-riam et laudem Dei pristinae salutis jucun-do renovatur munere.

O quam metuenda est districtio omnipotentis Dei : Quam potenter obstinatis resistit et superbis ! O quam laudanda est virtus et misericordia Dei, qua humilibus multiplicem gratiam suae clementer impendit largifluae benignitatis et pietatis ! Ex hoc denique facto perpenditur quam sit hominibus affectanda celsitudo verae humilitatis, qua sapienter intelligant declinare formidabile diffidium elationis, ne forte per insolentiam incurrant infortu-nium justae damnationis. Hoc quippe experimento claret liquido, quanta venera-tione dignus idem patronus habeatur. Ostendit quidem omnipotentia Divinitatis potenter in mirabilibus suis, cujus meriti sit quantaque virtutis. Ceterum experiatur prudentialis strenui lectoris sagacitas, quia

quem fideles Christiani ecclesiam construxerunt.

Post cujus obitum, cum anniversarius assumptionis ejus dies cum summo coleretur honore, unus e civibus, aliis ad missarum spectanda solemnia euntibus, accepto ras-tro, vineam pastinare direxit : increpa-tusque a multis, cur huic festivitati deesset, redire noluit, dicens : « Et hic quem colitis operarius fuit. »

Verum ubi ingressus vineam primo ictu ter-ram aperuit, protinus, retorta cervice, facies ejus ad tergum conversa est.

Tunc tremens, spectantibus populis, cum fletu magno basilicam sancti ingreditur. Post paucos vero dies, orans in eodem loco assidue, directa cervice, convaluit.⁷⁰

in perniciose praelibari hominis, quam per superbiam prometuit, debet quisque fidelis auditor verum Dei iudicium pertimescere, in reparatioe vero, quam per humilitatem acquisivit, misericordiam praedicare ; ut in utroque salutariter aedificatus, altissimo Deo cum David Propheta veridico et Rege magnifico, pronuntiet cantando : Judicium et misericordiam cantabo Domine (Ps. 101, 1).⁶⁹

L'auteur de la *seconde Vie de saint Avit* (XI^e s.) insiste, dans le dernier paragraphe, sur la crainte de Dieu et les louanges qui doivent lui être faites et conclut par une citation finale des Psaumes. La fonction pédagogique que revêt le récit hagiographique de la transgression y est alors davantage marquée que dans le récit de Grégoire de Tours. Mais ce passage est absent de la première Vie du saint

⁶⁹ *Vie II de saint Avit d'Orléans* 24 (BHL 882, XI^e s.) : « Un fait mémorable de ce même père doit être inséré dans ces pages afin que de la joie soit transmise lors de ces festivités dédiées à la louange de l'évêque. Après la mort du très saint homme, tandis que le jour annuel de sa déposition était célébré avec un honneur extrême, exhibant tous une très grande solennité, un des citoyens décida d'aller cultiver la vigne. Tandis qu'il refusait de se présenter à la fête avec la plus grande impétuosité, il fut blâmé par plusieurs, à qui, d'une voix gonflée d'orgueil, il répondit que celui qu'ils honoraient était aussi un ouvrier. Ce qu'il avait disposé irrespectueusement approchait. Ainsi, au premier coup dans la terre, la tête retournée à l'envers, il eut la preuve qu'il avait agi à tort : pour sûr, il souffrait par la preuve qu'on le damnait par ce malheur à cause de sa témérité et de son irrévérence. Aussi, réfléchissant à la manière dont il avait agi et se rappelant que cela arrivait par le droit, il se hâta d'aller à la basilique du très bienheureux Avit, affecté d'un tel état gênant. S'appliquant pendant un temps et de manière dévouée à la prière, à la louange et à la gloire de Dieu, il fut rétabli par un don salutaire agréable, grâce à la seule compassion du créateur de toute chose et l'intervention de ce même très saint père. Ô combien doit être crainte la sévérité du Dieu tout puissant ! Ô combien il résiste avec force aux obstinés et aux orgueilleux ! Ô combien doit être louée la *virtus* et la miséricorde de Dieu, lui qui répand avec clémence la grâce de sa bienveillance et de sa piété sur les humbles ! De ce fait, on comprend que la hauteur de la vraie humilité à atteindre par les hommes est de savoir décliner sagement la séparation de l'orgueil, afin qu'ils ne tombent pas dans le châtimement de la juste damnation. Aussi, il apparaît clairement combien ce même patron est digne d'être vénéré. Il montra aussi la toute-puissance divine par ces miracles réalisés grâce à ses mérites et ses vertus. La sagacité du lecteur actif est éprouvée, puisque chaque auditeur fidèle doit craindre le vrai jugement de Dieu pour la destruction de l'homme qu'il provoqua par orgueil et qu'il doit proclamer sa miséricorde pour le vrai rétablissement, qu'il gagne par humilité, afin que celui qui est édifié salutairement dans les deux sens par le très haut Dieu, avec le vrai prophète David, roi magnifique, proclame en chantant : je chanterai amour et jugement pour toi » [trad. pers.].

datée quant à elle du IX^e siècle. Il semble donc qu'il s'agisse d'un ajout de l'hagiographe du XI^e siècle désireux d'ajouter un haut fait à son héros. Toutefois, cette Vie étant incomplète, son étude est d'autant plus difficile. Cette construction adaptée et amplifiée du miracle de Grégoire de Tours permet malgré tout de souligner la volonté de l'hagiographe d'explicitier le rôle « normatif » de ce récit, dans le sens où il entend montrer la nécessité de célébrer le saint et plus encore Dieu.

QUELLE POSTÉRITÉ POUR LES ŒUVRES DE GRÉGOIRE DE TOURS ?

L'analyse des différents réemplois des œuvres de Grégoire de Tours, a conduit à s'interroger plus largement sur le sens même du rapport entretenu par la création littéraire entre l'ancien, le nouveau et l'ancien rénové. Dans le cadre de la création littéraire hagiographique, le réemploi vise à conférer une validité et une efficacité particulières aux documents en convoquant l'autorité du passé⁷¹.

Si nous revenons à la question de la postérité des œuvres de Grégoire de Tours en tant que source historiographique, ces différents exemples montrent bien que les *Dix livres d'histoires* restent une référence durant le premier Moyen Âge, pour la connaissance du V^e siècle. Cette œuvre est connue, certainement lue mais sous quelle forme circule-t-elle ? En effet, M. Heinzelmann et P. Bougain ont particulièrement bien montré que l'essentiel de la tradition manuscrite des *Dix livres d'Histoire* de Grégoire de Tours est partiel. Dès la fin du VIII^e siècle, nombre de manuscrits ont été copiés, ont circulé mais sont très incomplets ou très largement remaniés. La circulation du texte des *Dix livres d'histoire* s'est aussi faite sous la forme de quelques chapitres, de compilations avec bien souvent la

⁷⁰ Greg.Tur., DGC 97, MGH, SRM, 1, 2, pp. 360-361 [trad. H. Bordier, *Les livres des miracles et autres opuscules*, III, Paris 1862, p. 100-101] : « Avitus, abbé dans la contrée Chartraine qu'on nomme le Perche, a prédit plusieurs fois, sous l'inspiration du Saint-Esprit, la prochaine dissolution de son corps. Lorsqu'il eut quitté son enveloppe mortelle, celle-ci fut ensevelie avec honneur dans la ville d'Orléans, et les fidèles chrétiens construisirent une église au-dessus. Après sa mort, comme on en fêtait le jour anniversaire avec une grande pompe, il arriva qu'un des citoyens d'Orléans prit un râteau pendant que d'autres allaient assister à la solennité de la messe et se dirigea vers sa vigne pour la façonner. Plusieurs personnes l'ayant appelé en lui demandant pourquoi il n'allait pas à la fête, il ne voulut pas revenir et dit : "C'était aussi un ouvrier celui que vous honorez." Mais étant entré dans sa vigne, dès le premier coup qu'il donna dans la terre, son cou se tordit immédiatement de façon qu'il avait le visage tourné par derrière. Tremblant alors, il vint à la vue de tout le peuple, en versant des larmes abondantes, dans la basilique du saint. Au bout d'un petit nombre de jours, ayant assidûment prié en ce lieu, sa tête se redressa et il se rétablit ».

⁷¹ C'est ici une référence à l'ouvrage collectif dirigé par J.-M. SANSTERRE, *L'autorité du passé dans les sociétés médiévales*, Roma 2004.

perte du nom de l'auteur⁷². Ce sont ces copies partielles, ces birbes de textes qui ont servi de fond documentaire à l'historiographie carolingienne⁷³. L'intérêt que les œuvres de Grégoire de Tours ont suscité ne s'est pas cantonné à la période carolingienne mais a été revivifié sous les Capétiens, dans le contexte de l'affirmation de la royauté. Ce phénomène est particulièrement important dans les régions qui constituent le cœur de leurs domaines.

La diversité des formes que peuvent prendre les *Dix livres d'Histoire* peut expliquer en un sens l'absence de concordances formelles entre la seconde Vie de saint Loup et son hypotexte grégorien ou Paul Diacre mais soulève d'autres questions : l'hagiographe travaille-t-il de mémoire ? Dispose-t-il des œuvres sous les yeux et décide-t-il sciemment de ne pas les citer directement ? Ces différentes références implicites ne sont-elles pas davantage liées à un phénomène de réminiscence qu'à une volonté affirmée de l'auteur de faire appel à l'autorité d'un Grégoire de Tours ou d'un Paul Diacre ?

Il semble difficile d'expliquer l'absence de référence explicite à Grégoire de Tours ou à son œuvre seulement par une tradition manuscrite lacunaire. Lorsque les auteurs font appel directement à l'autorité de Grégoire de Tours, ils sont en mesure d'en donner les références précises et de citer littéralement le texte. C'est également ce que souligne M. Sot lorsqu'il analyse les sources de Paul Diacre. Selon lui, le fait que Paul Diacre donne une copie conforme du texte de Grégoire montre qu'il travaille avec l'œuvre sous les yeux⁷⁴. Un autre exemple concret d'utilisation des œuvres de Grégoire de Tours au XI^e siècle est donné par Fulbert à Chartres. En 1027, il répond à une question du roi Robert adressée dans le même temps à Gauzlin de Fleury concernant la pluie de sang qui venait de s'abattre sur une partie de l'Aquitaine⁷⁵. Fulbert fait alors référence à d'autres auteurs ayant rapportés de tels faits (*Livium, Valerium, Orosium, et plures alios huius rei relatores inveni*) et se limite à un seul exemple de manière plus explicite, dont le témoin est Grégoire, *propter auctoritatem religione sue*, qu'il cite *in extenso*⁷⁶. Fulbert

⁷² P. BOURGAIN – M. HEINZELMANN, *L'œuvre de Grégoire de Tours*, dans GAUTHIER – GALINIÉ, *Grégoire de Tours et l'espace gaulois* [n. 2], pp. 273-317.

⁷³ BOURGAIN – HEINZELMANN, *L'œuvre de Grégoire de Tours* [n. 72], p. 278. Il s'agit par exemple du *Liber Historiae Francorum* (en 726/727, un Franc neustrien écrit un livre de cinquante-trois chapitres au destin de best-seller. L'auteur s'appuie largement sur le texte de Grégoire de Tours) ou la *Continuatio* de Frédégaire.

⁷⁴ M. SOT, *Les Dix livres d'histoire chez les auteurs carolingiens*, dans GAUTHIER – GALINIÉ, *Grégoire de Tours et l'espace gaulois* [n. 2], pp. 319-329 : 325.

⁷⁵ Lettre éditée et traduite dans *André de Fleury, Vie de Gauzlin, abbé de Fleury*, R.-H. BAUTIER – G. LABORY (éds), Paris 1969, pp. 164-167.

⁷⁶ Fulbert de Chartres, *Epistola XCVII*, PL 141, 139-240. Fulbert cite littéralement les *LHX* 6, 14.

donne également les références du passage qu'il utilise : *Ait ergo Gregorius idem in sexto lib. Historiarum, cap. 14*. Ces différents cas montrent bien que des manuscrits complets circulent et sont utilisés. Chacune de ces références explicites à Grégoire de Tours font donc appel à l'autorité qu'il constitue, par ailleurs, en tant qu'historien. Lorsque cela n'est pas nécessaire, l'auteur, l'hagiographe se contente d'utiliser les *Dix livres d'histoire* de Grégoire de Tours comme une sorte de « manuel du passé » dont le nom de l'auteur semble finalement peu compter.

Concernant les œuvres hagiographiques de Grégoire de Tours, P. Bourgain et M. Heinzelmänn constatent que, dès le VIII^e siècle, la part la plus importante des extraits de Grégoire de Tours concerne la fabrication de dossiers de saints⁷⁷. Ce constat rejoint les conclusions de cette étude. Les hagiographes de la province ecclésiastique de Sens ont utilisé les *Vies des confesseurs* dans un processus de création mais aussi de glorification du saint dont ils écrivent les hauts faits, comme dans les Miracles de saint Germain d'Auxerre ou de saint Avit d'Orléans.

Les récits de Grégoire de Tours apportent alors une pierre de plus dans la construction de la sainteté du personnage, le raccrochant ainsi à une tradition ancienne, comme dans le très bel exemple de saint Solenne. Ils pouvaient être repris mais modifiés, ou tout simplement ignorés, pour être en adéquation avec les nouveaux besoins liés au culte mais aussi avec les nouveaux enjeux de l'écriture.

Université de Limoges

Hélène CAILLAUD
helene.caillaud08@gmail.com

⁷⁷ BOURGAIN – HEINZELMANN, *L'œuvre de Grégoire de Tours* [n. 72], p. 292.